

RAPPORT DE GESTION

2022



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

Office cantonal AI du Valais

Av. de la Gare 15, 1951 Sion, Tél: 027 324 96 11, Fax: 027 324 96 10

Conseil de surveillance

Mathias Reynard, Conseiller d'État

Anne Rhodes, Psychologue FSP

Kurt Locher, Chef d'entreprise

Gabrielle Weissbrodt, Avocate

Cathrine Mathey, Psychologue du travail

INDEX

04⁰⁵

Chiffres-clés

06⁰⁷

Message du
Directeur

08⁰⁹

Prestations

10¹¹

Évolution du système
de management de la
qualité au système
de management
intégré

12¹³

L'humain au cœur
du suivi des familles
concernées
par des maladies
congénitales

14¹⁵

Prix de la réadaptation
professionnelle dans
le Haut-Valais

16¹⁷

Prix de la réadaptation
professionnelle dans
le Valais romand

18¹⁹

Collaborer en faveur
de la transition :
développer des
réseaux d'intelligence
et de compétences
collectives

20²¹

Améliorer la santé
au travail

22²³

Le mot de la fin,
Rüdiger Böhm

CHIFFRES-CLÉS

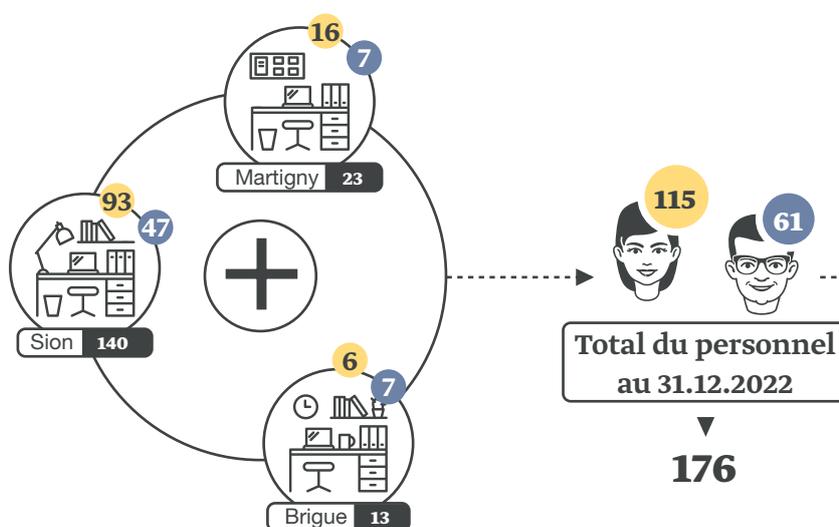
ENSEMBLE POUR UNE RÉADAPTATION OPTIMALE!

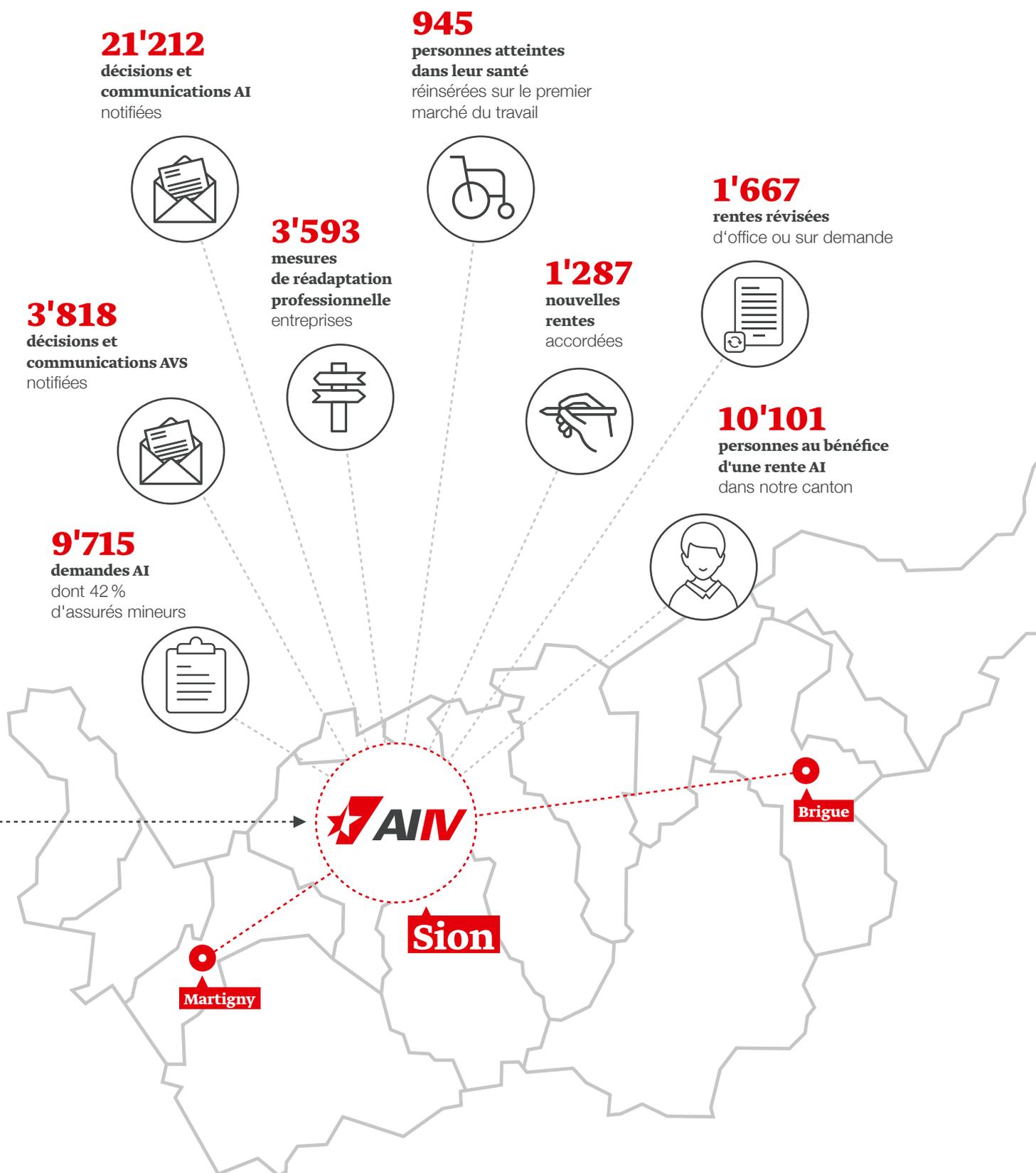
Telle est la vision de l'Office cantonal AI du Valais, organe d'exécution de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) pour le canton. Une des tâches principales est d'accompagner les personnes atteintes dans leur santé vers une activité adaptée sur le marché primaire du travail.

Au travers différentes mesures de réadaptation, l'objectif des prestations est de pré-

venir, réduire ou même éviter l'invalidité, en permettant aux personnes de rétablir, maintenir ou améliorer leur capacité de gain ou leurs aptitudes à accomplir leurs travaux habituels, afin de mener une vie autonome et responsable.

Ci-après, vous pouvez consulter les principaux chiffres-clés de notre Office AI pour l'année 2022.





MESSAGE

DU DIRECTEUR



Martin Kalbermatten
Directeur de l'Office
cantonal AI du Valais



La véritable grandeur d'un homme ne se mesure pas à des moments où il est à son aise, mais lorsqu'il traverse une période de controverses et de défis.

Martin Luther King

2022 et l'entrée en vigueur du «Développement continu de l'AI» a constitué un défi de taille pour les Offices AI, mais également pour certains de ses partenaires: caisses de compensation, fournisseurs de prestations, médecins. En effet, cette révision de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité est une des plus conséquentes avec:

- l'introduction de nouvelles mesures de réadaptation, pour les jeunes en particulier,
- l'adaptation de mesures existantes pour les adultes,
- l'introduction d'une indemnité journalière dès le début de la formation initiale,
- la mise en place d'une couverture Accident AI,

- la refonte du système des expertises médicales,
- la réforme complète du calcul de l'invalidité, avec l'introduction d'un système de rentes linéaires,
- le renforcement de la gestion des cas, de la naissance jusqu'à l'âge AVS.

Nos collaborateurs se sont lancés dans l'aventure, avec un grand engagement, une solidarité à toute épreuve, devant gérer avec flexibilité les changements, garantissant à nos assurés un accompagnement de qualité et l'octroi des prestations dues dans les meilleurs délais.

Avec pragmatisme et grâce à l'excellente collaboration développée au fil des années avec nos partenaires, qui de leur côté également ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité, c'est avec fierté que je peux dire: «*Nous l'avons fait*».

2023 constituera une année de consolidation, avec de nouveaux défis, au niveau technique et organisationnel. Je suis confiant en l'avenir. Grâce à notre flexibilité organisationnelle, permettant le télétravail partiel, la flexibilisation du temps de travail, les compétences décisionnelles octroyées à tous les niveaux de fonction, l'implication des collaborateurs dans des groupes de travail internes et externes ou dans des projets, des outils informatiques performants, un cadre de travail moderne et convivial, nous espérons contribuer positivement à la qualité de vie professionnelle, et ainsi favoriser la santé de nos collaborateurs.

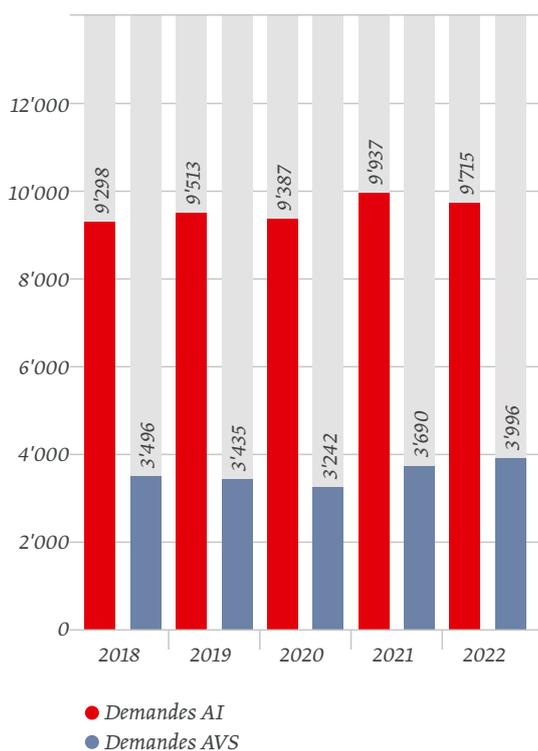
Un immense MERCI et toute ma reconnaissance à nos collaborateurs, partenaires et à notre conseil de surveillance qui nous soutient dans notre mission.

”

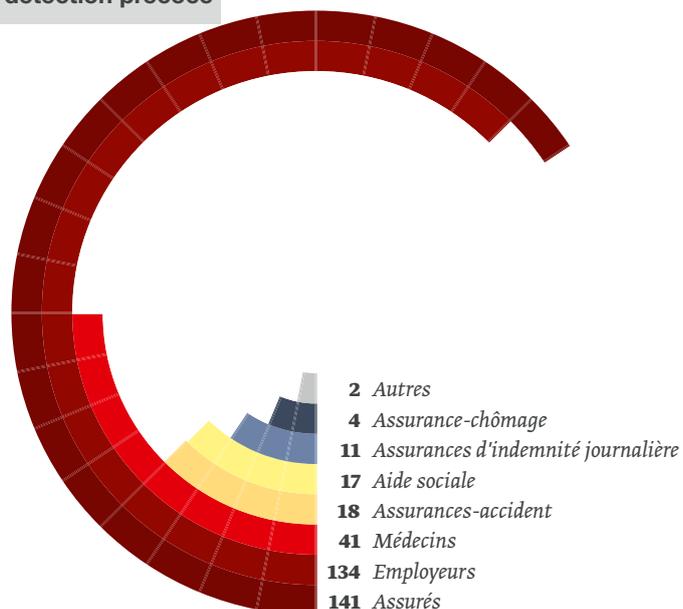
La dernière révision de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité est une des plus conséquentes

PRESTATIONS

Evolution des demandes AI et AVS
(sans les révisions)



Annonces à la détection précoce



Mesures de réadaptation professionnelle octroyées

1'011

Mesures d'intervention précoce

310

Mesures d'aide au placement

180

Mesures de conseil et suivi

460

Reclassements

502

Mesures de réinsertion

532

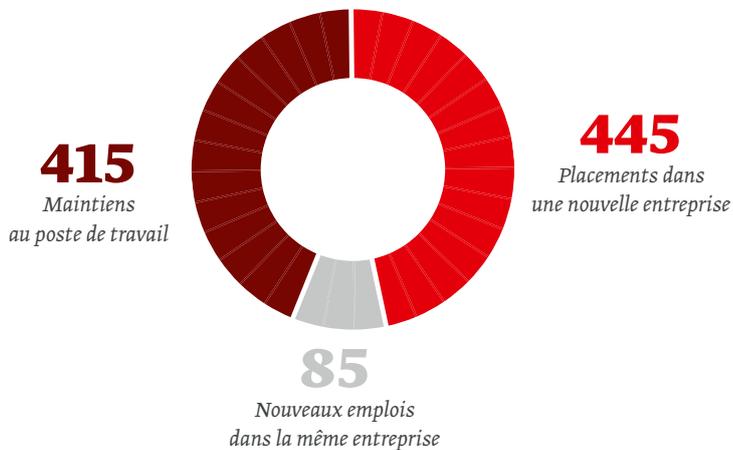
Formations professionnelles initiales

598

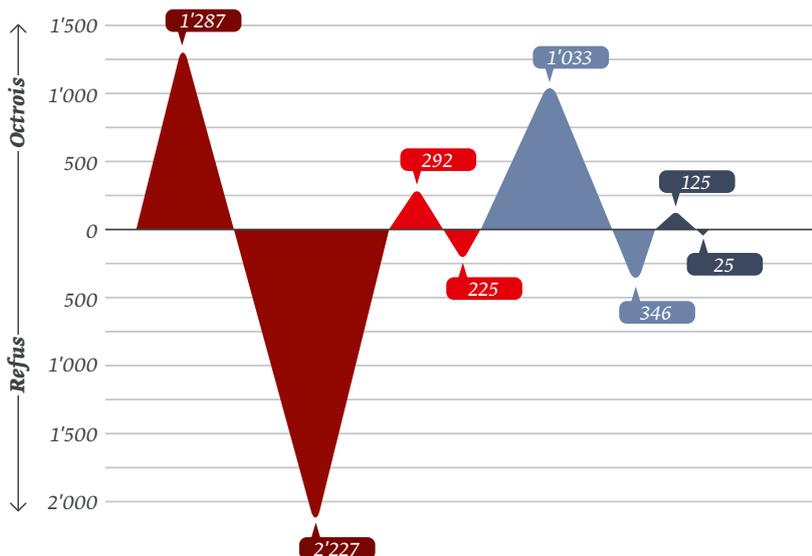
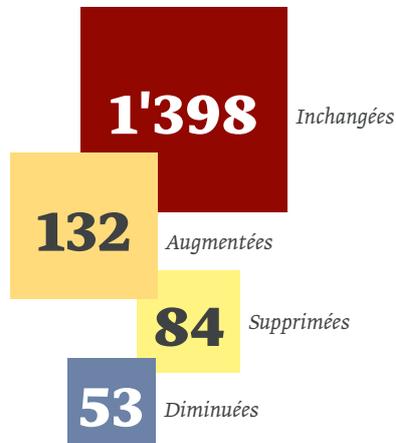
Orientations professionnelles

Les différences avec les années précédentes résultent de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 de la révision législative « Développement continu de l'AI » (DCAI), ainsi que l'introduction de nouvelles mesures.

Placements réalisés sur le 1^{er} marché du travail



Décisions de révisions de rentes



Prestations en espèces (sans les révisions)

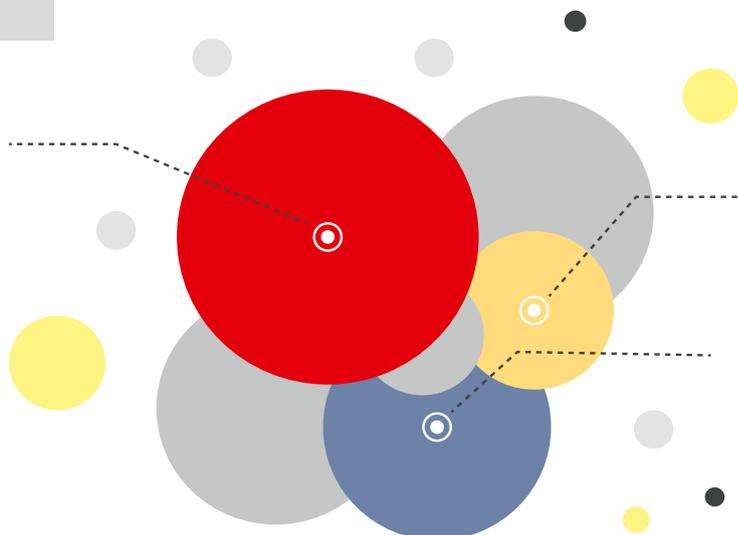
- Rentes
- Allocations pour impotents AI
- Allocations pour impotents AVS
- Contributions d'assistance

Prestations en nature octroyées

2'336
Mesures médicales

1'754
Moyens auxiliaires AVS

2'037
Moyens auxiliaires AI



ÉVOLUTION

DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ AU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

Il y a une quinzaine d'années, l'Office cantonal AI du Valais a mis en place un système de management de la qualité (SMQ). En 2015, la Direction a décidé de certifier notre organisme selon les standards ISO 9001 (système de management de la qualité) et ISO 14001 (système de management environnemental). Cette évolution du simple SMQ à un système de management intégré (SMI) à double certification a permis à notre office d'officialiser la démarche qualité initiée en 2009, tout en prenant en compte les aspects écologiques.

Pour nos collaboratrices et collaborateurs, la partie la plus visible du système mis en place a toujours été les procédures et les instructions de travail. Avec l'évolution technologique, ce référentiel a dû s'adapter au fil du temps afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs. Dans ce cadre, un nouvel outil informatique pour la visualisation des procédures a été introduit en 2020 dans notre office. Notre choix s'est porté sur le Business Information Center, plus communément appelé le BIC, qui est actuellement l'un des logiciels les plus performants sur le marché. Grâce à ses fonctions innovantes, notamment la gestion des risques et son mode d'affichage attrayant, ce produit fut une opportunité pour notre structure de revoir complètement le système mis en place. Pour nous, il était une évidence d'établir cet outil au cœur des métiers et d'apporter une réelle plus-value à tous les utilisateurs. Nous avons donc lancé le projet «Reengineering SMQ», avec comme objectif de déployer au maximum le potentiel de ce produit novateur. Par la même occasion, nous voulions également simplifier la documentation, la rendre plus intuitive,

mais aussi supprimer les multiples redondances présentes dans le référentiel.

Ce projet de grande envergure et de longue haleine a été un défi considérable. En effet, il a fallu revoir la méthode qui était en place depuis de nombreuses années et modifier quelques habitudes bien ancrées. Une des clés du succès fut l'intégration et l'implication des personnes directement concernées par ces changements. Pour ce faire, des utilisateurs de tous les niveaux et de tous les processus, collaborateurs comme responsables, ont participé aux réflexions et à l'élaboration des procédures améliorées. Cette méthode s'est rapidement avérée efficace.

Avec un total de plus de 1000 marches à suivre décrites en allemand et en français, le BIC est actuellement une source importante d'informations pour nos collaboratrices et collaborateurs dans leur travail journalier. Le «Reengineering SMQ» est certes terminé, mais puisque nous évoluons dans un environnement dynamique, cela implique une mise à jour, presque quotidienne, du référentiel.



L'HUMAIN AU CŒUR

DU SUIVI DES FAMILLES CONCERNÉES PAR DES MALADIES CONGÉNITALES

Lenaïc, 10 ans, vit avec ses parents, sa sœur et son chien dans une maison individuelle à Saint-Léonard.

C'est un garçon joyeux, souriant avec une capacité de résilience extraordinaire. Il se bat, depuis sa naissance, contre une maladie rare qui se traduit par des douleurs physiques quasiment permanentes et une grande fatigue.

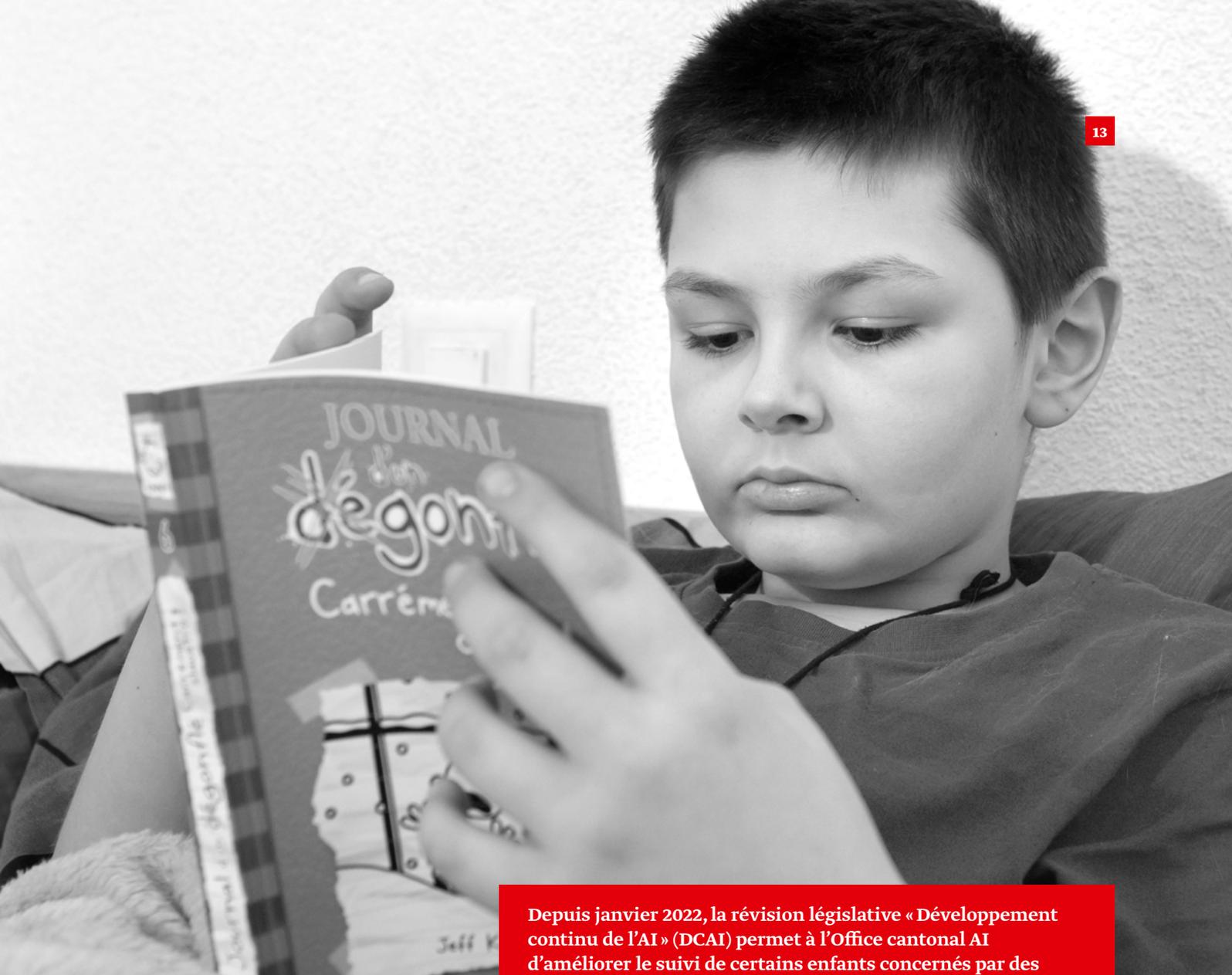


Lenaïc en promenade avec son chien et celui des voisins.

Fan de LEGO et du jeu vidéo «Minecraft», il aime lire et quand son état de santé le lui permet, il apprécie de sortir à l'air libre grâce à son fauteuil roulant électrique. Il suit sa scolarité à un pourcentage réduit, soit dans les locaux du village ou avec des professeurs qui viennent à son domicile. «À l'école, lorsqu'il n'est pas là, un robot prend sa place dans la classe, et lui donne la possibilité de participer, sans être physiquement présent: il peut voir, se montrer à l'aide d'une caméra et interagir avec ses camarades par la parole ou l'écriture.», nous raconte madame Berclaz, sa maman.

La situation de santé de Lenaïc a grandement impacté la vie de sa famille. «Cette maladie nous oblige à vivre au jour le jour et à réadapter constamment le planning journalier. Elle nous apprend également à profiter pleinement des bons moments. Heureusement, nous avons le soutien de nos proches.»

«Déjà bébé on voyait par ses douleurs que quelque chose ne jouait pas. Ce n'est que vers 3 ans, après un long et infructueux processus de recherche et d'analyse, que les médecins ont dû se résoudre à reconnaître



Depuis janvier 2022, la révision législative « Développement continu de l'AI » (DCAI) permet à l'Office cantonal AI d'améliorer le suivi de certains enfants concernés par des maladies congénitales. Un collaborateur de référence et des entretiens individuels ont notamment commencé à être mis en place pour renforcer la proximité avec les familles.

qu'il y avait un dysfonctionnement.», nous explique sa maman. Encouragés par l'association MaRaVal - maladies rares valais et l'Office éducatif itinérant, la famille s'est annoncée à l'assurance-invalidité.

Suite à la réception de la demande, un enquêteur de l'AI a procédé à une évaluation sur place. «*Son professionnalisme a mis en lumière ce qui faisait partie de la normalité et là où la maladie bousculait notre quotidien. Nous avons aussi mieux pu comprendre comment l'AI pouvait nous soutenir.*», se souvient sa maman.

Aujourd'hui, Lenaïc a pu gagner en autonomie grâce à son fauteuil roulant électrique qui lui permet d'aller à l'école et de se promener avec son chien. «*Sans chaise, on ne fait plus rien à l'extérieur.*», nous dit M^{me} Berclaz. Il reçoit également une prestation financière de l'AI par le biais de l'allocation pour impotent.

Cette évolution est très appréciée par les parents de Lenaïc. «*C'est un vrai plus d'avoir maintenant un contact unique et un visage sur le nom de la personne qui nous accompagne et connaît bien notre dossier. Cela facilite le lien, humanise la relation et permet de gagner du temps.*», souligne M^{me} Berclaz.

Magali Deprez, collaboratrice spécialisée auprès de l'office cantonal AI du Valais, trouve de son côté que ces entretiens en présentiel créent une plus grande proximité avec les familles et favorisent la compréhension des situations dans leur globalité. «*Nous pouvons mieux leur expliquer le fonctionnement de notre assurance, ce que nous pouvons leur apporter, mais aussi anticiper leurs futures interrogations. Cette nouvelle démarche simplifie et améliore les rapports entre les parents, les divers intervenants impliqués et notre office.*»

PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE HAUT-VALAIS



***Notre plus grande gloire
n'est pas de ne jamais
tomber, mais de nous relever
à chaque fois.***
Nelson Mandela

Cette citation choisie par M. Mathias Reynard, conseiller d'État, a accompagné la 39^e remise des prix dans le Haut-Valais.

Les lauréats Petra Jenelten, Fernando Ebener et Stefan Ritler ont dû faire preuve de beaucoup de courage et d'endurance dans différentes situations de vie, en raison de leurs problèmes de santé.

Au travers de présentations personnelles, nous avons découvert leurs expériences, leurs échecs et finalement leur joie et fierté d'avoir relevé ces défis et atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Ces nouvelles voies ont pu être empruntées grâce à des partenaires qui ont fait preuve de solidarité, ont cru aux buts fixés et ont fait confiance aux personnes concernées.

Le prix de l'employeur, remis cette année à la HG COMMERCIALE à Glis, a récompensé une entreprise qui, grâce à son engagement social, est devenue au fil des ans un partenaire précieux de l'assurance-invalidité. Cette ouverture est notamment possible grâce à l'engagement social d'Yvan Studer, responsable de la succursale de Glis.

En collaboration avec Forum Handicap Valais, le prix Inclusion a été remis au projet «Eine Herde weisser Schafe» (Un troupeau de moutons blancs) dirigé par Melanie Ammann et sa collègue Desirée Abgottspon, ainsi qu'à l'atelier de danse Artichoc de Judith Bärenfaller. Ce projet a une fois de plus confirmé que les personnes, au-delà des différences, peuvent s'exprimer ensemble par la danse.

Cette année encore, de nombreux employeurs et partenaires de l'assurance-invalidité ont répondu à l'invitation au «Zeughaus Kultur». Un réseau impressionnant, qui s'est constamment consolidé et élargi au fil des ans, toujours prêt à accompagner les personnes concernées sur de nouveaux chemins.



Nos Lauréats 2022

M. Fernando Ebener
M^{me} Petra Jenelten
M. Stefan Ritler

Prix de l'employeur méritant HG COMMERCIALE, Glis

Prix inclusion en collaboration avec Forum Handicap Valais-Wallis et le soutien de la Loterie Romande

Artichoc Tanzatelier, Brigue
et le projet «Eine Herde weisser Schafe»

Nos généreux donateurs

Walliser Delegation
der Loterie Romande,
Oberwalliser Verband
der Raiffeisenbanken,
Rotary Club Brig,
Matterhorn Gotthard Bahn,
Walliser Kantonalbank,
Mobiliar Versicherungen und
Vorsorge Generalagentur
Oberwallis,
Stiftung Emera
Kuvertdruck Zurwerra AG,
Lauber IWISA AG,
Lonza AG,
Migros Wallis,
Stadtgemeinde Brig-Glis,
Suva Sitten,
Stiftung Atelier Manus,
UBS Switzerland AG.

PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE VALAIS ROMAND



Se réadapter c'est anticiper.
Martin Kalbermatten

Les lauréats 2022 du Prix de la réadaptation professionnelle : M. Clément Beth, M. Frédéric Genolet, M. Afonso Alexandre Honrado Andrade, ont vécu de l'intérieur cette maxime. Atteints dans leur santé, il leur a fallu renoncer à un métier, à une carrière et réinventer leur avenir. Ils ont rencontré leur conseiller en réadaptation, qui après avoir évalué leurs ressources, a commencé à élaborer une stratégie les conduisant vers le marché du travail. Qui dit stratégie,

dit anticipation et anticiper, c'est prévoir, vouloir, se préparer et avancer. L'imprévu s'est peut-être posté au bord de leur chemin et ils ont su s'adapter. La cérémonie du 6 octobre 2022 a marqué la réussite de leur parcours de réadaptation, récompensant leur engagement, leur motivation, ceci grâce au soutien de leurs proches, de formateurs et d'employeurs qui ont cru en leurs ressources, leur offrant la possibilité de retrouver leur place sur le marché du travail.

Altis Groupe SA au Châble, lauréat du Prix de l'employeur méritant, fait partie de ces entreprises très actives dans le domaine de la réadaptation, affirmant sa volonté de promouvoir l'égalité des chances dans sa politique d'entreprise. Comme souligné par M. Mathias Reynard, conseiller d'état, «Le dire, c'est bien, le faire c'est mieux!». Cette responsabilité sociale des entreprises a été également soulignée dans l'intervention de notre orateur du jour, M. Philipp Mathias Bregy, président du comité directeur de l'Union valaisanne des arts et métiers.

L'inclusion est le moment où il n'est plus fait de différence entre les individus faisant partie d'une norme et les autres.

Le Prix Inclusion 2022 a été délivré au FC Bramois, pour son accueil fait à M. Patrick Théodoloz. Intégré il y a plus de 10 ans au contingent d'encadrement de l'équipe, Patrick a su se rendre indispensable dans les tâches confiées adaptées à sa situation.

Dans ses propos, M. Reynard a relevé les défis importants à venir: risques psychosociaux en augmentation, nouvelles maladies. Soulignant la direction humaniste de l'Office cantonal AI, il a remercié les collaborateurs pour leur professionnalisme, leur dynamisme à trouver des solutions et accompagner les bénéficiaires.

Bénéficiaires qu'il a placés au centre de ses propos, s'adressant personnellement à chacun des lauréats. Citant Adrien Decourcelle: «La persévérance est la noblesse de l'obstination», il les a félicités pour leur persévérance et leur noblesse les ayant conduits à mener à bien leurs projets et leur reconversion.

Cette cérémonie de remise des prix de la réadaptation professionnelle, qui en est à sa 42^e édition, permet à l'Office cantonal AI de remercier et montrer sa reconnaissance à tous les partenaires, aux donateurs qui le soutiennent et permettent ainsi l'organisation de cet événement et aux participants toujours plus nombreux. La présence de tous nous motive et nous remplit chaque année d'énergie pour poursuivre notre mission.



Nos Lauréats 2022

M. Clément Beth
M. Frédéric Genolet
M. Afonso Alexandre
Honrado Andrade

Prix de l'employeur méritant

Altis Groupe SA, Le Châble

Prix inclusion en collaboration avec Forum Handicap Valais-Wallis et le soutien de la Loterie Romande
FC Bramois

Nos généreux donateurs

FVS Group - Foire du Valais,
Municipalité de Martigny,
Délégation valaisanne à la Loterie romande,
Banque Cantonale du Valais,
Association des Employés d'Assurances Sociales du Valais,
Axius SA,
Fondation Chez Paou,
Clinique romande de réadaptation Suva,
Dallmayr Vending & Office,
Fondation Emera,
Félix Bureautique SA,
Migros Valais,
Direction générale Orif,
Orif Sion,
OSEO Valais,
Suva Sion,
TCS Section Valais.

COLLABORER

EN FAVEUR DE LA TRANSITION : DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'INTELLIGENCE ET DE COMPÉTENCES COLLECTIVES



Guy Dayer
Chef de l'Office de
l'enseignement spécialisé

La transition vers le monde professionnel représente un défi pour chaque jeune et sa famille. Le financement de la scolarité spéciale par les cantons a amené de nouveaux enjeux de collaboration entre l'assurance invalidité et l'école: permettre à chaque potentiel bénéficiaire de mesures de formation professionnelle initiale d'être détecté de manière fine et efficace, tout en permettant à chaque institution de mener son mandat spécifique.

Pour ce faire, une collaboration de qualité entre l'Office cantonal AI et les écoles est établie au service des bénéficiaires et de leurs représentants légaux. En Valais, plusieurs dispositifs sont opérationnels et figurent dans une convention de collaboration signée par les différentes parties prenantes (AI, orientation scolaire, formation professionnelle, service de l'industrie, du commerce et du travail, centres pédago-thérapeutiques étatiques et enseignement). Ce cadre permet à chaque acteur d'anticiper les moments-clés et de mettre ses compétences à contribution pour que cette transition se déroule au mieux.

Des présentations des enjeux et des présentations d'aide à la formation par l'AI sont organisées dans les cycles d'orientation régionaux, deux ans avant la fin de la scolarité obligatoire. Les représentants légaux des élèves au bénéfice de certaines mesures d'enseignement spécialisé y sont invités. Si cela n'a pas été effectué dans le travail en réseau préalable, un premier contact est établi, voire une première feuille de route dessinée.

Dans chaque cycle d'orientation, des séances de coordination «jeunes à risques» sont organisées annuellement par les directions d'école en accord avec les représen-

tants légaux. Elles permettent d'identifier les élèves de 9CO susceptibles, en lien avec leur parcours ou profil particulier, d'être à risque au niveau de leur orientation et par conséquent de manquer une éventuelle orientation spécifique par l'AI. Ces séances se déroulent en présence notamment de l'AI, de l'orientation professionnelle, du Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent qui est responsable des bilans et suivis pédago-thérapeutiques. Elles visent à définir une stratégie d'orientation que le réseau existant ou à construire proposera rapidement aux représentants légaux.

De plus, une structure novatrice «Passerelle Apprentissage» a vu le jour. En plus de compléter efficacement l'offre de transition, elle est co-financée par le service de la formation professionnelle, l'enseignement spécialisé et l'AI, renforçant ainsi l'esprit de «co-responsabilité», surtout pour les jeunes dans des zones grises.

Une collaboration interinstitutionnelle (CII) jeunes impliquant les différents acteurs est également organisée pour les situations pour lesquelles le plan d'action a échoué, visant ainsi une réinsertion professionnelle et sociale.

Ces dispositifs collaboratifs permettent aux acteurs et au système de monter en efficacité durant cette phase délicate de la transition. Cette excellente collaboration est poursuivie dans le cadre du «Développement continu de l'AI».



AMÉLIORER

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le monde du travail fait face à des changements qui s'accroissent de plus en plus. Ce qui pouvait prendre plusieurs années devient possible en quelques semaines, à cause ou grâce à la pandémie. Autonomisation, responsabilisation individuelle, agilité, **CONFIANCE** servent de toile de fond aux nouvelles organisations du travail. Et les collaborateurs dans tout cela? Comment trouver le juste équilibre face aux événements du contexte nous contraignant à nous réajuster?

La 4^e Journée valaisanne «Performance et santé en entreprise» 2022, qui s'est déroulée le 6 mai dans le magnifique cadre de la clinique romande de réadaptation à Sion, a posé la question du bon rythme à trouver entre loisirs et travail. Grâce aux contributions passionnantes des intervenants invités, le public composé de chefs d'entreprises et de responsables des ressources humaines a eu l'occasion d'échanger et d'élaborer des pistes de solutions favorisant la santé en entreprise.

Alterner rythmes professionnels et privés, M^{me} Luini Macchi en a illustré les possibilités au travers d'exemples concrets. Sortir du cadre, casser les habitudes pour favoriser le bonheur au travail, en responsabilisant ses collaborateurs sur un mode participatif, M. Bonvin, directeur d'entreprise a pris ce pari. Découvrir le stress au travers du regard des neurosciences, se demander si celui-ci est une menace ou un tremplin, comment le reconnaître et s'y adapter, M^{me} Dr Cherinne Fahim a captivé l'assistance.

Les ateliers ont abordé des thèmes aussi riches que variés :



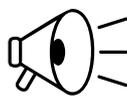
Manager
en pleine
conscience



Déléguer
avec confiance
et efficacité



Qi Gong



Rest'o-
boulot-dodo,
on vous dit tout !



Hyper-
connectivité
et hyper-
disponibilité



Moins
d'absences grâce
à une gestion
professionnelle



Le sommeil
essentiel
à la survie

Oui docteur, mais concrètement on fait quoi? M. Dr Komplita, spécialiste en psychiatrie, a clos la journée par une mise en abîme magistrale, secouant nos convictions. Si en matière de santé au travail les progrès sont indéniables et répondent à de vrais besoins, la fulgurante transformation de notre société, le bouleversement des valeurs et des enjeux nous laissent dans le désarroi.

Le monde du travail est-il vraiment supposé nous permettre de trouver un sens à notre vie? Les réponses ne sont certainement pas unilatérales et les échanges que permet une telle journée contribuent à progresser pas à pas, sur les nouveaux modes d'organisation du travail.

Alors, rendez-vous en 2024!



Depuis 2015, Promotion Santé Valais, la Suva, la Clinique romande de réadaptation et l'Office cantonal AI unissent leurs compétences pour l'organisation de la Journée Valaisanne «Performance et Santé en entreprise», destinée aux entreprises. Cette initiative unique met en évidence la force du dialogue interdisciplinaire, au service de la santé en entreprise.

LE MOT DE LA FIN

APPRENEZ À ACCEPTER LES CHOSES TELLES QU'ELLES SONT ET À LÂCHER PRISE



Rüdiger Böhm
Conférencier,
sportif de l'extrême,
coach et auteur

Le monde tourne de plus en plus rapidement! Nos modes de vie évoluent à toute vitesse. Nous vivons dans un environnement toujours plus interconnecté et mondialisé. Et, cela ne présente pas que des avantages. Ces deux dernières années, nous ont montré, à quel point des crises peuvent rapidement prendre une tournure mondiale. Qu'est-ce que cela signifie pour vous en tant qu'entrepreneur ou à titre personnel? Comment aborder les crises et les changements extrêmes pour les surmonter avec succès?

En situation de crise, le premier réflexe du plus grand nombre est de chercher un coupable. Il serait facile de trouver un collaborateur, une entreprise, voire un pays à qui faire porter le chapeau. Nous aurons tout aussi vite trouvé des «compagnons d'infortune» avec lesquels on pourra s'offusquer en cœur de tout ce qui va mal. Au fil de la discussion, on arrivera rapidement à la conclusion que, une fois de plus, «C'est la faute aux autres». Rien de plus humain. D'autant que cette unanimité nous met du baume au cœur car – comme on le dit si bien – une souffrance partagée est diminuée de moitié.

Adonnons-nous à un petit exercice de réflexion: imaginez que vous vous trouviez dans un puits. Soudain, de l'eau s'infiltré, et le niveau monte rapidement. À cet instant, vous sera-t-il d'un grand secours de savoir qui est responsable de cette montée des eaux? Sera-t-il utile d'épiloguer sur les raisons qui font que c'est vous qui vous trouvez en ce moment même au fond du puits? Certainement pas. Cela ne vous avancera pas vraiment de savoir que c'est de votre faute ou de celle de l'un de vos collaborateurs, voire du développement global.

Votre seule chance est d'assumer vos responsabilités et de trouver une issue à votre situation. Prenez les choses en main. Si vous ne voulez pas vous noyer, vous devez arrêter l'eau, construire une évacuation ou quitter les lieux sans plus attendre. Cet exemple illustre à quel point il est important d'accepter l'état actuel des choses et de se mettre en quête de solutions. La question de la responsabilité est futile lorsque l'enjeu repose sur une sortie de crise.

De nos jours, la Terre est peuplée par quelque huit milliards d'habitants. Certains événements ne vous arrivent pas à vous, ils arrivent un point c'est tout. Notre vie repose sur une succession de défis. La seule question est de savoir comment nous les appréhendons. Apprenez à accepter les choses telles qu'elles sont et à lâcher prise!

Mon astuce pour y parvenir au quotidien: essayez de déterminer ce qui attise votre colère. Posez-vous les questions suivantes: qu'est-ce qui est en train de vous agacer? Pouvez-vous y remédier? En avez-vous les moyens, le pouvoir ou le temps? Si OUI, cessez de vous indigner et passez à l'action! Vous avez la solution? Alors, mettez-la en application. Si la réponse est NON, apprenez à accepter la situation et à vivre avec. De toute façon, vous ne pouvez rien y changer. Alors, au lieu de vous emporter, économisez votre énergie et concentrez vos efforts sur les éléments que vous pouvez effectivement changer. Cet état d'esprit vous facilitera la vie – et vous permettra de mettre toute votre énergie au service des facteurs qui contribuent véritablement à votre réussite!

”

Économisez votre énergie et concentrez vos efforts sur les éléments que vous pouvez effectivement changer !

